FAITS DIVERS.

Température du 13 août 1897.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	82	28
Midi	94	34
2 P. M.	92	33
6 P. M.	90	32

Mariages, Naissances et Décès inscrits au Bureau de Santé durant les dernières 24 heures.

MARIAGES.—Achille A. Altazin, à Bertha E Fuller; H Washington, à Sophia Woods; Joseph Taylor, à Mary Murphy Ferdinand Montégut, à Bertha Léa; Walter Hunter, à Nettie Tiebot; William A. Davis jr, à Mary Dehoo; Willis Lampkins, à Pauline Smith; Simon Stzig-ohn, à Rosa Théodore.

NAISSANCES.—Mmes Henry Vosbein, un garçon; Jack Page, un garçon; Numa J. Gravelle, une fille; Jacob Maertz, une fille; Elli Singletary, une fille.

DÉCÈS.—Matthew Brennan, 80 ans, 123 S Broad; Mme vve Kate Edwards Lewis, 46 ans, 1025 St Louis; Mme Margaret Reilly, 65 ans, 2812 avenue Tulane; Mme Annie B. Mendoza, 25 ans, Touro près Prieur; Mme Jane Wallace, 66 ans, Bienville et passage de la Bourse; Bartholomew Blardone, 77 ans, 2014 St Philippe; Hermann Rolls, 67 ans, Laurel près Berlin; Opal McCoy, 3 mois, Southern Pacific R R Train; Harry Entzminger, 2 mois, 1311 Felicity; Chs D. Bay, 10 mois, Levée et Broadway; James Green, 3 ans, Gayoso près St Pierre.

Ventes inscrites au Bureau des Aliénations—Mme L. Ecuyer, à Mme T. Boeda, un terrain borné par les rues Tonti, Rocheblave, Conti et Bienville, $1000.

H. Meyer, à T. N. Muggah, un terrain borné par les rues Berlin, Long, Breslau et Napoléon, $1057.

W. N. Lockhart, à V. Maumus, un terrain borné par les rues Washington, Clio, Clark, un par les rues Washington, Genois et Clio, par les rues Calliope, Genois, Clio, $1800.

J. G. Moll à M. McQuade, un terrain borné par les rues Harmony, Constance, Pleasant et Magasin, $45.

O. Olsen à N. S. B et L Association, un terrain borné par les rues Orange, Race, Chippewa et St Thomas, $1000.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.—Dr. M. V. Richard vs Charles Weill—Action en recouvrement de $250 sur des services de profession.

The National Carriage et Reed Co vs Vve A. Pons—réclamation de $113 20 sur un compte courant.

A. Sacerdote vs Paul Jones & Co. de Louisville, Ky., action en recouvrement de $1,634 sur un contrat.

Demande d'émancipation; Henry Kuntz.

Première Cour de Police Correctionnelle.—Henry Cearns—ivresse; $5 d'amende ou 15 jours de prison.

Céleste Corcoran—ivresse $25 d'amende ou 30 jours d'emprisonnement.

W. R. Geroux, Daisy Andrews, Hy Ambrose, Louis Williams, Mme Sam Wing, J. N. Marshall,—bris de paix; $5 d'amende ou 11 jours d'incarcération.

Sam Wing—bris de paix; $2 50 d'amende ou 5 jours de prison.

Peter Feigel—ivresse, bris de paix et menaces; $15 d'amende ou 90 jours de prison.

Mis sous caution:

Joe Drake, attaque et blessure; John Grosch, larcin; Austin Crawford, actes de violence.

Envoyés devant la cour criminelle: Virginia Guidry, Walter Phillips, Joe Victor, Andrew Bird, Frank Harris, larcin; Thos Smith, Alice Watson, attaque et blessure; John Martin, Hy Collins, actes de violence; Thaddeus Holland, Fred Jackson, vol avec effraction.

Deuxième Cour de Police Correctionnelle—James Gowens, Emma Williams, — bris de paix et violation de l'ordonnance 4434; $2.50 d'amende ou 12 jours d'emprisonnement.

Leon Henderson et John Paoli, ivresse et bris de paix; $5 d'amende ou 12 jours de prison.

Emile Grapis, ivresse, bris de paix et violation de l'ordonnance 4782; $10 d'amende ou 20 jours d'incarcération.

Frank Benjamin, allures suspectes; $25 d'amende ou 30 jours de prison.

Cora Simmons, langage obscène; $5 d'amende ou 12 jours de prison.

Pete Hayes—violation de l'ordonnance 5046; $25 d'amende ou 30 jours d'emprisonnement.

Mis sous caution:

Joe Nelson, violation de l'ordonnance 6605; J. Hunter, diseur de bonne aventure; Tonti Fortunet, Geo. Walsh, Josh Grass, W. B. Barnett, actes de violence; Aron Taylor insultes.

Arrestation.

Un nègre du nom de Hy Williams a été arrêté, hier après-midi, à l'angle des rues Canal et Franklin, par les détectives Stubbs et Kerwin qui l'ont écroué au poste du premier precinct. Il est accusé de s'être introduit dans la demeure de James White et d'y avoir commis un vol de vêtements.

$75 d'Amende ou 90 Jours de Prison.

Peter Feigel, un des habitués de la cour du juge Finnegan, a encore été traduit, hier matin, devant ce tribunal. Il est probable que la punition qu'il a reçue, cette fois-ci, lui servira de leçon.

Feigel a souvent eu maille à partir avec la police, mais jusqu'à présent le juge s'était toujours montré clément envers lui.

Jeudi soir, il a été arrêté en son domicile à l'angle des rues Première et Dryades.

Il était passablement sous l'influence de la boisson, lorsqu'il est entré chez lui, et sa femme a été victime de ses hallucinations.

Les agents de police sont entrés à temps, la malheureuse femme avait déjà été meurtrie au visage et au corps, et Fiegel continuait toujours à lui asséner des coups avec une chaise.

Le juge Finnegan a entendu la déposition de la femme, hier matin, et c'est sur sa déclaration que Fiegel a été condamné à $75 ou 90 jours d'incarcération.

Bons Nouveaux.

La Compagnie de Traction de la Nouvelle Orléans veut avoir sa force motrice à elle, comme la Compagnie d'Orléans, comme celle de la rue Royale, et se construire une usine, en conséquence.

Elle a raison. Elle vient d'émettre, à cet effet, des bons, dits N. O. Traction Co Power House Bonds. Ils ont été mis en circulation hier et enrégistrés à la Bourse aux actions

Le premier appel en a été fait, hier, à 11 heures du matin; ils ont été cotés tout d'abord à 100 1/2 et ils sont montés sur demande à 107. Hier, à 2 heures de l'après-midi, l'appel a été fait à 103 et ils étaient en demande à 108. Ce sont des bons (d'or) sur première hypothèque, rapportant 6 pour cent.

L'affaire semble très heureusement engagée. Nous voudrions voir toutes les autres compagnies suivre l'exemple de la compagnie de Traction, comme la compagnie de Traction a suivi celui de la Compagnie d'Orléans et de la rue Royale.

Une ingénieuse invention.

Tout le monde, dans notre Second District, connait M. Jules Buchel, un ingénieur-mécanicien très habile, très actif, et auteur déjà de jolis travaux. Il est associé avec M. Frank McGloin. Ils viennent, tous deux ensemble, par une heureuse combinaison de l'action de l'eau et de l'électricité, de composer une machine qui remplace avec grand avantage ce que l'on appelle le "Westinghouse Air Brake" qui fait marcher actuellement les cars de passagers, les cars de fret et les locomotives.

La machine Westinghouse agit par la pression de l'air et tire toute sa force de la chaudière de la locomotive, dont elle affaiblit ainsi l'action. Celle de MM. Buchel et McGloin agit d'une façon tout à fait indépendante. Elle est, à la fois, plus puissante, plus sûre et plus économique. On peut aisément l'appliquer à nos cars électriques de rues.

Collision.

Vers sept heures, hier matin, une collision s'est produite à l'angle des rues Canal et Bassin, entre le char électrique No 234 de la ligne Canal et une charrette appartenant à M. Weil. Dommages, $5.

Noyé.

Hier, après-midi, un peu avant cinq heures, Clinton Neil, un gamin de couleur a été victime d'un accident. Il portait le diner de son père, qui travaille dans le moulin de Hotard et Lawrence, au pied de la rue Verret, à Alger, lorsqu'en marchant sur le quai son pied a glissé et il est tombé à l'eau. Son corps n'a pas été retrouvé. Clinton demeurait avec ses parents rue Olivia, 613.

Jeunes voleurs.

Simpter Davis, Jacob Trapp, Geo. Peterson, Fred Clen et Benny Goldman, cinq gamins âgés de 13 à 17 ans, sont entrés, hier après-midi, entre trois et quatre heures dans la résidence de M. F. W. Breedlowe, rue du Camp 5004, dont la famille est absente, et ont volé des outils d'une valeur de $5.

Les gamins, à l'exception de Clar, ont été arrêtés, quelques instants après.

5000 kilomètres à bicyclette.

L'emploi de la bicyclette dans l'armée est chaudement encouragé, aux Etats-Unis, par le général Miles, commandant en chef. On travaille activement à créer dans chaque régiment d'infanterie un détachement de cyclistes.

Celui du 25e d'infanterie, sous les ordres du lieutenant Moss, est maintenant engagé dans la grande entreprise qu'il a commencée le 14 juin dernier en quittant le fort Missoula, pour se rendre à Saint Louis et en revenir, après un parcours d'environ 3,000 milles—soit près de 5,000 kilomètres—en portant tous les bagages sur les bicyclettes elles-mêmes,—chaque machine, dont le poids est d'environ 30 livres, se trouvant ainsi en peser près de 70—soit un peu plus de 20 kilogrammes.

Chemin faisant, les hommes s'exercent non seulement au service de reconnaissance, mais aussi au combat, dans tous les cas—passant partout et franchissant tous les obstacles avec leurs machines.—On en arrive à ne pas permettre plus de 20 secondes pour franchir des obstacles de 6 à 7 pieds de haut.

L'Argument d'Ayer.

S'il y a quelque raison pourquoi vous feriez usage d'une Salsepareille quelconque, il y a toutes les raisons du monde pour que vous preniez celle d'Ayer. Quand vous prenez de la Salsepareille, c'est pour guérir une maladie. Or vous voulez être guéri aussi vite et à aussi bon marché que possible. Voilà pourquoi vous devez choisir la Salsepareille d'Ayer; elle guérit vite et à bon marché et de plus, elle guérit pour toujours. Bien des gens nous écrivent: "Je préfère de beaucoup avoir une bouteille de Salsepareille d'Ayer que trois de n'importe quelle autre espèce." Un droguiste écrit que "Une bouteille de Salsepareille d'Ayer donne de meilleurs résultats que Six de toute autre espèce." Si une bouteille de Salsepareille d'Ayer accomplit l'œuvre de trois, elle doit avoir la force de trois au prix d'une. Voilà la chose en deux mots. On a donc toutes les raisons du monde de faire usage de la

Salsepareille d'Ayer.

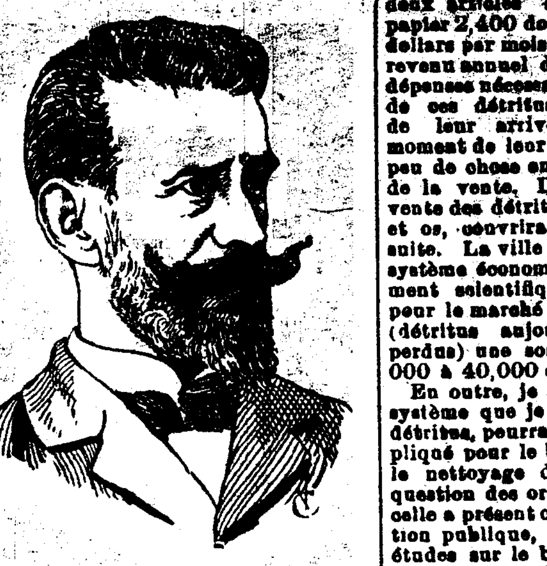

M. L. E. MARION.

HOTEL DE VILLE.

COMITÉ DE SALUBRITÉ PUBLIQUE.

Le comité de salubrité s'est réuni, hier, sous la présidence du Dr Kohnke Présents; MM. Grandjean, McGary, Dr Metz, Lafaye, Ricks, Generelly. Il s'agissait d'entendre une proposition faite par M. Marion, tendant à tirer parti des immondices, d'une façon profitable.

La parole a été donnée alors à M. Marion qui a lu le travail que nous reproduisons ici:

Messieurs,

Je commencerai par dire combien je me trouve honoré par l'invitation que vous m'avez faite de venir vous entretenir d'un sujet aussi important que celui du nettoyage et de l'entretien de vos rues. Comme tout bon citoyen, j'ai suivi avec intérêt tous les différents essais plus ou moins futiles qui ont été faits pour améliorer l'état sanitaire et assurer la propreté de notre si belle et si célèbre ville. Résoudre ce problème est certainement difficile, mais j'ai l'entière confiance que, aidé par l'opinion publique qui la soutient, notre administration pourrait y arriver.

Il y aura bientôt un an, c'était en novembre dernier, je reçus du Bureau de Santé accrédité auprès de l'administration de la Nouvelle Orléans, l'invitation d'exprimer mes vues et mon opinion sur un procédé de désinfection sûr, prompt et applicable aux conditions actuelles de canalisation de la ville. J'exprimai alors que le procédé connu sous le nom d'Electrolyse (dont l'application en Europe a été couronnée de succès) était celui qui pouvait arrêter, sinon détruire complètement les miasmes et émanations microbiques émises par la canalisation des eaux ménagères, etc. Malheureusement vos finances ne vous permettaient pas d'expliquer ce procédé.

Mon attention fut alors attirée par la question qui se dresse devant nous. Comment disposer des ordures de la ville et des balayage? Je me mis alors à faire une enquête sérieuse sur ce sujet.

Grace à des connaissances spéciales, j'ai été à même de me procurer et de me servir de données exactes, et la semaine dernière, je pouvais soumettre à l'honorable M McGary, votre délégué aux travaux publics, une proposition impartiale qui, je crois, pourrait, si elle est acceptée par vous, procurer à la ville une nouvelle source de revenus.

Etant données les conditions où nous nous trouvons, c'est-à-dire le manque de fonds et la nécessité d'une action immédiate, il résultait que mon procédé devait être applicable avec le matériel qui se trouve actuellement entre vos mains, tout en y apportant un avantage qui permetterait de le modifier et de l'améliorer graduellement.

Donc il faut tirer, dès maintenant, le meilleur parti de ce matériel tout en procurant à la ville le moyen de le remplacer dans la suite.

Ma proposition à M. McGary, était de prendre l'entière direction du service d'ordures ménagières et du balayage de la ville.

Tout d'abord je propose d'entourer d'une clôture les terrains situés à l'extrémité des rues Hôpital et Race, terrains sur lesquels se trouvent situés les deux quais mis à la disposition du service des ordures, et ce'a sur une superficie d'environ 250 pieds.

Le but de cette clôture est de cacher à la vue du public le travail du triage et du maniement de ces ordures.

Je me propose de me servir pour le moment des mêmes tombereaux que loue la ville, seulement au lieu qu'ils soient versés directement dans le radeau comme on le fait maintenant, ils seraient déchargés sur une plateforme spéciale, où une équipe de gamins, qui pour un pareil travail sont plus capables que des hommes, ferait le triage des objets pouvant servir au commerce, tels que papier, chiffons, os, ferrailles, cuir, verres, cordes, etc....

Deux voitures, à compartiments, seraient continuellement à portée de la main pour recevoir ces objets et les porter au dépôt central, tandis que tous les détritus dont on ne pourrait tirer parti maintenant seraient versés dans le chaland.

Ces détritus de volume peu considérable, car une bonne partie de ces ordures serait utilisée, serait de nature à couler de suite au fond de l'eau. Par la suite, vous ne recevriez plus de plaintes des habitants riverains, car les bords de la rivière seraient à tout jamais délivrés de papiers, chiffons ou autre matières.

Les résidus vendables transportés au magasin central dont il a été parlé plus haut y subiraient un traitement spécial et y seraient assortis, cela à cause de la grande différence de prix des articles tels que: papiers, chiffons, os, etc., etc.

Les matières telles que chiffons, papiers, etc, seraient lavées, séchées, emballées, prêtes pour la vente. Les os seraient bouillis de façon à en extraire la graisse qu'ils contiennent et ensuite avec les autres bas produits, seraient emmagasinés jusqu'au moment de la vente. Par ce moyen il serait possible d'écouler ces objets sur les marchés de la façon la plus avantageuse, car les prix varient suivant les époques.

Il n'est pas douteux que la Ville retirerait de larges profits qui ne pourraient qu'aller, en augmentant par cette méthode toute à la fois scientifique et sanitaire de disposer de ces ordures ménagères. Comme preuve je me contenterai de vous signaler les profits qui peuvent être retirés des deux articles mentionnés plus haut.

Les papiers jetés dans la ville représente un poids minimum de 10 T par jour, les os environ 2 T par jour. Les premiers suivant leur qualité et la façon dont ils sont assortis sont vendus de 5 a 25 dollars la tonne, les seconds, suivant la façon dont la graisse a été extraite, valent de 12 à 30 dollars la tonne. Supposons que le prix moyen de vente soit pour le papier $8.00, et pour les os 12 dollars la tonne, (vous voyez que mes prix sont les plus bas) les revenus dérivant de la vente de ces deux articles seuls seraient pour le papier 2,400 dollars et pour les os 720 dollars par mois ce qui représente un revenu annuel de 37,440 dollars. Les dépenses nécessaires pour le maniement de ces détritus depuis le moment de leur arrivée au quai jusqu'au moment de leur vente seraient de très peu de chose en comparaison du prix de la vente. D'après mon calcul, la vente des détritus, autres que papiers et os, couvrirait ces dépenses par la suite. La ville économiserait par mon système économique et par le traitement scientifique et la préparation pour le marché des détritus vendables, (détritus aujourd'hui complètement perdus) une somme annuelle de 30,000 à 40,000 dollars.

En outre, je suis convaincu que le système que je vous propose pour les détritus, pourrait être parfaitement appliqué pour le balayage de nos rues et le nettoyage de nos ruisseaux. La question des ordures ménagères étant celle à présent occupant le plus l'attention publique, je n'ai pas poussé mes études sur le balayage des rues pour pouvoir vous donner des chiffres aujourd'hui, cependant il est reconnu que les demandes faites par les agriculteurs pour ce genre de balayage est considérable et le jour où ces qualités seraient connues par les agriculteurs et propriétaires vous ne manqueriez pas d'acheteurs. Qu'il me suffise aujourd'hui de vous dire que les balayures contiennent en moyenne: eau, 30.30; matière sèche, 69 70; matière organique, 18 09; matière minérale, 51.61, et une richesse pour 100 en principe fertilisant de: azote, 0.43; acide phosphorique, 0 52; potasse, 0.56; chaux, 3.26.

Il est facile de comprendre que les terres traitées avec un fertiliseur pareil amélioreraient rapidement les marécages qui entourent notre ville, et pourraient, grâce à ces balayures, être transformées en sol fertil et par suite leur valeur deviendrait 20 fois plus grande sinon 100 fois. Je me contenterai d'attirer l'attention des compagnies foncières sur ce procédé. Sans vouloir attirer l'attention sur la qualité de balayure d'un des faubourgs de Londres, le faubourg de *Shoreditch*, mais plutôt pour vous citer un exemple des nombreux usages auxquels peuvent être appliquées ces balayures.

Je me permets de vous signaler que ce territoire quoi que n'ayant qu'un mille carré d'étendue est entièrement éclairé par l'électricité et dérive toutes ses sources de force motrice ainsi que le chauffage de ces édifices publics d'une usine dont le seul approvisionnement lui est fourni par ces balayures et que là aucun charbon n'est employé; il est bien entendu que dans le cas qui nous intéresse, l'emploi de ces balayures n'est pas praticable, mais peut-être un jour me trouverai je à même de résoudre ce problème d'une façon aussi satisfaisante que Lord Kelvin. Il me semble que j'en ai assez dit pour vous prouver que des réformes que je vous propose, la ville ne peut que retirer des bénéfices, à condition toutefois que le service soit conduit de la manière économique et scientifique que je vous propose plus haut.

Je ne puis découvrir aucune excuse pour la prodigalité dont il a été fait preuve jusqu'ici dans l'administration de ces Départements; et il n'y a pas de raison pour qu'un service attentif et bien fait ne rende pas notre ville égale comme propreté et comme salubrité à la Cité la mieux entretenue, à la grande New York. Mon entière confiance en la possibilité pour la ville de conduire avec succès et d'une façon profitable ce travail est telle, que j'ai offert à votre préposé aux travaux publics, M. McGary, de ne demander comme salaire qu'un intérêt dans les bénéfices, car de cette façon mon intérêt sera d'augmenter, par une direction habile, les bénéfices de la ville.

Mon but irait naturellement vers de constantes améliorations dans le système employé, et vers une économie continue.

Je vous proposerai donc, si mon plan et mes conditions rencontraient une décision favorable, que du surplus des bénéfices vous formiez un fonds de réserve pour l'achat du matériel, la construction des crématoires et l'équipement du département des travaux publics.

Je conclurai en demandant que pour faciliter les conditions sanitaires dans lesquelles ce travail devra être fait, l'opinion du Bureau de santé soit sollicitée; à savoir, si le travail de jour ne devrait pas être remplacé par le travail de nuit, comme cela est fait, du reste, dans la majorité des grandes villes. Le sujet, il me semble, est suffisamment important pour me permettre de solliciter une réponse immédiate.

Respectueusement,
L. E. MARION.

Après cette lecture, une longue discussion s'engage sur ce sujet.

Certains membres veulent ajourner l'affaire jusqu'à l'époque où sera réglé le procès intenté à la ville par la compagnie des immondices; d'autres, entr'autres M. McGary et le Dr Formento, sont d'avis que l'on accepte dès maintenant la proposition de M. Marion; il ne demande qu'un salaire minime. Quant à sa part dans les bénéfices de l'entreprise, il n'y prétend que quand le procès sera terminé.

Il est convenu alors de soumettre la question au comité de salubrité publique qui la discutera et prendra une décision le plus tôt possible.

Mis sous caution.

John Groch, le gamin arrêté, jeudi soir, accusé d'avoir commis un vol dans la résidence du Dr Tebault, a comparu, hier matin, devant le juge Finnegan. Il a plaidé non coupable et a été mis sous $250 de caution.

NOUVELLES A LA MAIN

Incendie.—Hier, après midi, vers trois heures et demie, un commencement d'incendie a été découvert dans une maison, rue Prytanée, 4839, appartenant à Wm J. Cowan et occupée par Wm R. Glover. Les flammes ont été éteintes après avoir causé des dommages d'environ $25.

Accident.—Lilly Houston, une fillette de 6 ans, en jouant, jeudi soir, dans la cuisine, en la demeure de ses parents, rue Morgan 233, à Alger, s'est accidentellement brûlée les bras et le visage. Elle a reçu les soins du médecin de la famille.

Voleur découvert.—En rentrant chez lui l'avant dernière nuit, à l'angle de l'avenue Louisiana et de la rue Prytanée, M. J. O. Elmer a découvert un voleur qui essayait de forcer la porte d'entrée. Le malfaiteur a levé pied, avant l'arrivée de la police.

[illegible].—Richard Hall, couleur, travaillait hier matin, à bord de la [illegible] Wm M. Beard, amarré au pied de la rue St Louis, lorsqu'il s'est accidentellement [illegible]

WERLEIN'S PIANOS,

-:- Plus Elégants -:- Meilleurs -:- Moins Chers -:-

614 - ET - 616 - RUE - DU - CANAL.

Blessure—En jouant, hier matin, en face de la résidence de ses parents, rue Toulouse 1912, George Neaman, un gamin de 11 ans, s'est fait une grave blessure au pied droit. Il a été soigné par les étudiants de l'hôpital.

Vol.—Hier matin, à deux heures et demie, S. P. Honan, domicilié rue Constance, 1432, a découvert un voleur sur sa galerie où il allait s'emparer d'une cage contenant un serin. En voyant M. Honan, le filou a laissé tomber la cage et s'est enfui.

Chute—Hier soir, à six heures et demie, Eugénie Basile, une femme de couleur, est tombée en montant les escaliers de sa demeure, rue St. Claude 1503, et s'est fracturé la jambe gauche.

Incendie—Un feu a éclaté, hier après-midi, vers une heure et demie, dans une maison rue Troisième 2220, occupée par des gens de couleur. Les dommages ont été d'environ $25 Un nègre du nom de A. P. Keyes a été arrêté il est accusé d'avoir mis le feu.

PROVISIONS.
A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:

MESS PORK—8⅞; nouveau 9¼.

VIANDES SALÉES SECHES—		
Spaules	—@	5⅝
Short rib sides	—@	5⅝
Long clear sides	—@	5⅝
Short clear sides	—@	5¾
BACON—		
Spaules	—@	6½
Short rib sides	—@	6
Long clear sides	—@	6
Short clear sides	—@	6⅛
GRAISSE—		
En tierçons, refined	4 @	4⅛
Lard pur	—@	4⅞

JAMBON—10 à 11¼.

Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros; les prix des détaillants sont de 25 à 50c. plus élevés pour le porc; et de ¼ à ½c. pour les autres articles provenant du porc.

GROCERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots

CAFÉ RIO—	
Good	13
Fair, la livre	12
Fairly fair	11½
Low fair	10½
Strictly good ordinary	10
Good ordinary	9½
Ordinary	9
Low ordinary	8
Good common	7½
Common	6¼ @ 6⅞
CORDOVAS MEXICAINS—	
Good	13
Fair	12¼
Barely fair	11¼
Low fair	10½
Strictly good ordinary	10
Ordinary	9
Good common	8¼
Common	7
SANTOS—	
Prime	14
Good	13¾
Fair	13¼
Fairly fair	13
Low fair	12¾

Costepec de même grade ½c. plus élevé, à Oaxaco 1c. plus élevé.

BEURRE—		
Western Creamery—Extra	16	@ —
Extra firsts	15	@ —
Firsts	14	@ —
Western Dairy—Extra	12	
Extra firsts	10	@11
Firsts	9	@10

Jobbing un peu plus élevé.

FROMAGE—	
New York creams	10½
Twins, full cream	9¾
Young America's, full cream	10½
Singles	9½

Jobbing un peu plus élevé

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—lot $8 00 à —— par ton.

Farine de graine de coton par chargement au dépôt $18 50 à 18 75 par short ton. pour l'exportation $20 25 à 20 50 f. o. b. par long ton

Oil cake—$20 25 à 20 50 pour l'exportation f. o. b.

Huile de graine de coton (en gros ou pour l'expédition), par gallon, prime crude 18 à 18½c.; refined 22½c.

TOILE D'EMBALLAGE — 2¼-pound 7 à 7¼c. per yard; 2-pound 6½ à 6¾c; 1¾-pound 6¼ à 6½c.

Twine—Jute 7½c. la livre; Hemp 10c.

COTTON TIES—70c.

FRUITS ET NOIX.

MELONS D'EAU—		
Par wagon	6 00 @	15 00
POMMES—		
Par baril	$— @	—
ORANGES—		
par boite	— @	—
LIMONS—		
Par boite	4 00 @	4 50
COCO—		
Par 100	3 00 @	—
ANANAS—		
Par crate	3 00 @	4 00
POIRES—		
Par baril	2 00 @	2 25
PECHES—		
Par boite de 1/3 de boisseau	50c. @	1 20
BANANES—		
Par régime	1 35 @	1 60
RAISINS—		
Par boite	75c @	1 75
PISTACHES—		
Par livre		20c.
PACANES—		
De la Louisiane, par livre	— @	—
Du Texas, par livre	— @	—

Jobbing un peu plus élevé que les prix ci-dessus.

CHEVAUX ET MULETS.

Mulets de ville	125 @ 150
Mulets pour habitations sucrières	115 @ 140
Mulets pour ris et coton	60 @ 100
Chevaux de selle et de voiture	— @ —
Bons chevaux de trait	100 @ 150
Chevaux communs	50 @ 100

Préparez la voie.

Préparez la voie pour débarrasser votre système de toutes impuretés qui, si elles y restaient, attaqueraient les fluides de votre corps et altèreraient votre santé. Cet important avis, les intestins, peut être parfaitement libre de toute obstruction, en faisant usage de ce purgatif agréable et pas violent du tout, le "Hostetter Bitter" qui non seulement chassera toutes les impuretés qui sont en vous, mais encore donnera de la vigueur au canal intestinal qui sera affaibli par la constipation ou un usage immodéré de purgatifs violents. L'estomac, le foie, les organes urinaires sont également activés dans leurs fonctions par ce délicieux tonique, de même que toutes fibres, tous les muscles et nerfs en éprouvent les bienfaisants effets. Inoffensif, c'est un stimulant qui doit son efficacité à des sources exclusivement botaniques. C'est un remède surtout de famille à cause de ses inoffensifs effets et de son efficacité.

La Salsepareille d'Ayer n'a jamais, jusqu'ici égalé le nombre des cures merveilleuses et des ventes immenses faites chaque jour.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Ville de la Nouvelle-Orléans—No 51,809 Division A—Crescent City Mill Company vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du Crescent City Mill Company et de ses membres insolvables dans cette affaire, soit convoquée pardevant Wm H. Wright, notaire public, en son bureau, cinquième étage de la bâtisse Morris, encoignure des rues Camp et Canal, en cette ville, commençant JEUDI, 26 août 1897, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et de déterminer les termes et conditions de la vente des propriétés insolvables mentionnées dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 13 août 1897.
Signé: GEO. H. THEARD, Juge de cette Cour, Division E, agissant à la place de l'Hon. T. C. W. Ellis, Juge de la Division A, maintenant absent.
Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député-Greffier. [illegible], Avocats.
14 août—14 21 28

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ

Arrivée.	Départ.
LOUISVILLE AND NASHVILLE	
No 3 Fast Ex. 7:40 am	No 6 Fast Mail 7:55 am
No 7 Coast Acc. dim. excepté 8:45 am	Ex. dimanche. 7:50 a.m
No 1 Lim. Ex. 6:50pm	No 4 Fast Ex. 10:45am
Ex. dimanche 9:30 p.m	No 8 Coast Acc. dim. excepté 3:30pm
No 5 Fast Mail 8:30pm	No 2 Lim. Ex. 7:50 pm
ILLINOIS CENTRAL.	
No 23, Local Mail and Express..9:30pm	No 24, Local Mail and Express..6:55am
No 3, New Orleans Limited.......7:00pm	No 4, Chicago Limited.......9:00am
No 1, Fast Mail. 8:20am	No 2, Fast Mail 6:30pm
YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.	
No 5, Memphis and Kansas City Fast Train....10:35am	No 6. Memphis and Kansas City Fast Train.......4:20pm
No 21, Vicksburg Express......5 30 pm	Vicksburg Express........8.05am
QUEEN AND CRESCENT ROUTE	
No 1 Limited. 11:20am	No 2 Limited 5 30pm
No 3 Fast Mail. 9 55pm	No 4........7:45am
TEXAS AND PACIFIC	
No 54, Cal. Ex. 9:15am	No 53, Cal. Ex. 8:15am
No 52, Hot Springs & St-Louis Ex. 6:15pm	No 51, Hot Springs & St-Louis Ex. 7:20pm
SOUTHERN PACIFIC COMPANY.	
Texas and Mexico Fast Mail...6:50pm	California Ex. 8:35pm
California Ex. 7:30am	Texas and Mexico Fast Mail...8:35am
L'fay'te local...4:55pm	L'fay'te local...4:55pm
EAST LOUISIANA RAIL ROAD	
Du dépôt de la Queen and Crescent rue Press. Tous les jours.	
No 7. ......8:35 am	No 8........4:00 pm
Dimanche et Mercredi	
No 5..........8: 0 pm	No 6..........7:45 am
Division du Fort Espagnol. Rues Canal et Bassin.	
Partira de la ville..........6:45, 9, 11, 1, 3,	
Partira du Lac...............8, 10, 12, 2, 4.	
NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.	
Pte-la-Hache...9:00 am	Pte-la-Hache 7:00am
" ...4:15pm	" ...5:00pm
Shell Beach...2:40pm	Shell Beach. 10:00am
Dimanche.	
Pte la-Hache..9:40am	Pte-la-Hache & Shell Beach 7:15am
Shell Beach...9:40am	Pte-la-Hache & Shell Beach 4:40pm
Shell Beach & Pte la-Hache 7:00pm	Shell Beach...5:00am
NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.	
Tous les jours.	
Alger........10:00am	Alger........4:30pm
Tous les jours excepté le dimanche	
Alger......6:05pm	Alger.......8:00am
Dimanche seulement.	
Alger 6:40pm	Alger.......8:00 am

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

Nom	Destination	Mouillage
STEAMERS.		
Algiers	Havane	Alger
Barbadian	Liverpool	1er dist. 37
Breakwater	Belize	3e dist. 30
Clinton	Laid up	Alger
El Norte	New York	Alger
El Sol	New York	Alger
Espana	Bocas del Toro	1er dist. 15
Gussie	Laid up	Alger
Habil	Bluefields	1er dist. 15
Henry Dumois	Port Limon	1er dist. 15
Hillsbrook	Hambourg	Louisiane
Horrox	Liverpool	1er dist. 21
Italian Prince	Havre et Anvers	Louisiane
Jos. Oteri, Jr	Bocas del Toro	1er dist. 20
Louisiana	Copenhague	Westwego
Mira	Liverpool	Westwego
Niceto	Manchester	3e dist 31
Puerto Rico	Barcelone	rue 5e
Rover	Honduras	1er dist. 15
S Pizzati	Honduras	1er dist. 16
Whitney	Havane	Alger
Wanderer	Honduras	3e dist. 30
NAVIRES.		
Comet	Brême	Chalmette
BARQUES.		
Gustav and Oscar	Brême	Gretna
Zedro	Portugal	rue 7e
GOELETTES.		
Maria O. Teel	Providence	Gretna
Mount Hope	Boston	Louisiane

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

SAMEDI, 14 AOUT 1897.

Haut du fleuve—STELLA WILDS, à 12 M

Grand Lake—T. P. LEATHERS, à 5 P M

St Louis—CITY OF NEW ORLEANS à 5 P M

Rivière Rouge—W. T. SCOVELL à 5 P M

Madisonville—NEW CAMELIA, à 4 P M

JOHN BONNOT.

Entrepreneur de Pompes Funèbre

Raoul Bonnot, Directeur.
No 623 rue Ste-Anne,
Téléphone No 1043.
14 juin—3m

Telephone No 408.

F. Laudumiey & Co.
Limited.

ENTREPRENEURS DE
Pompes Funèbres.
1128 Nord Remparts.
Nous faisons de l'embaumement une spécialité.
25av—6m

AVIS.

Tous les pouvoirs donnés par moi en faveur de mon frère LOUIS LESASSIER sont par le présent révoqués.
Mount Airy, La, 5 août 1897.
MARY E. LESASSIER,
Epouse de Jos. L. LeBourgeois.
JOS. L. LEBOURGEOIS.
7 août—1 sem

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations d'une Buvette.
Aussi, un Cash Register, Coffre-fort en fer, etc.

Succession de Rafael Jene vs Joseph et Paul Barangue.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 54 188—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci dessus intitulée, et par consentement des parties, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 24 août 1897 à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local, vieux No 3 rue des Ursulines.

Le contenu, installation, stock, etc., de la Buvette que contient ledit local, conformément à un inventaire.

Aussi, un Cash Register et coffre-fort en fer, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civile de la Paroisse Orléans.
13 août—13 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Troisième District.

Cécile Borthe vs Victoire Molière.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 54,113—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 16 septembre 1897, à midi, de la propriété ci-après decrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Royale, Dauphine, l'avenue Jourdan et l'allée des Sœurs, désigné par le No 24, et mesurant trente pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de cent vingt quatre pieds dix pouces et trois lignes

Saisi dans l'affaire ci-dessus,

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
13 août—13 20 27—sept 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée dans le Troisième District.

Portant le No 5456 rue Dauphine, entre les rues Flood et Andry.

Samuel Gautier vs Marie Philomène Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54 120—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St.Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 septembre 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre situé et étant dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Flood, Royale et Andry, étant dans l'îlet portant le numéro municipal 197, les dits lots sont désignés par les numéros trois et quatre conformément à un plan dressé par J. A. d'Hémécourt, le 4 avril 1870 et déposé en l'étude de A. Ducatel alors notaire en cette ville comme plan No 39 du livre de plans No 7 et les dits lots de terre mesurant chacun trente-deux pieds six pouces de face à la rue Dauphine sur une profondeur de cent vingt-huit pieds et cinq lignes entre ligne parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
13 août—13 14 20 27—sept 3 10 16

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE d'Orléans—No 53,654—Cour Civile de District, Division—E—A E Nelson vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de A C Nelson, insolvable dans cette affaire, soit convoquée et tenue pardevant Wynne G. Rogers notaire public, à son office, en la bâtisse Hennen, dans cette ville, commençant mardi, le 31 août 1897, à onze heures A M., afin de fixer et déterminer les conditions de la vente de toute propriété non vendue, appartenant au dit insolvable et voter sur toutes autres questions qui pourraient être émises au-devant d'eux.
Nouvelle-Orléans, 9 août 1897.
Signé: GEO. H. THEARD, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
13 août—13 20 28

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.—No 53,863—Michael Rooney vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers de Michael Rooney, insolvable soit convoquée et tenue pardevant E. H. Bloch notaire public, en son bureau au Hennen Building en cette ville, commençant le mardi 31 août 1897, à onze heures A. M. dans le but de fixer et de déterminer les conditions de la vente de la propriété rendue dans cette affaire, et voter sur toute autre matière qui pourrait être portée devant eux.
Nouvelle-Orléans, 9 août 1897.
Signé: GEO. H. THEARD.
Juge de cette Cour Div. E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge Div. A, maintenant absent en congé.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
13 août—13 20 28

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 54,246, — Division C — Geo F. Wharton vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens de Geo F. Wharton soit acceptée au bénéfice de ses créanciers, et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée pardevant Geo C. Preot notaire public, en son bureau Bâtisse Hennen coin Carondelet et Commune, Nouvelle-Orléans, LUNDI, le 20e jour de septembre 1897, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourront être portées devant eux, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit insolvable soient suspendues, que W. K. Horn Esq avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 12 août 1897.
[Signé] F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier
Dart & Kernan, avocats.
13 août—13 27—17 sept

Succession de B. F. Choate.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52,854—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Helen Rasivitch, veuve de B. F. Choate, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
13 août—13 17 21